

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 60 (1915)
Heft: 7

Artikel: Indépendance et neutralité : le devoir suisse [fin]
Autor: Reynold, G. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339654>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Indépendance et neutralité :

LE DEVOIR SUISSE

(FIN)

Mais nous avons une quatrième raison d'être neutres, durant le conflit actuel; elle est expressément formulée dans le Traité de Paris, elle nous oblige donc à la fois, et vis-à-vis de l'Europe et vis-à-vis de nous-mêmes : *c'est notre indépendance de toute influence étrangère.*

Tous, nous savons que, depuis dix années environ et surtout à la veille de la guerre, le problème national le plus délicat et le plus urgent à résoudre, c'était la « *question des étrangers* ». Tous, nous étions effrayés par la croissante immigration étrangère qui nous menaçait économiquement d'abord, politiquement ensuite, et qui prolongeait sur notre territoire le territoire de nos puissants voisins. Dans les colonies italienne au Tessin, allemande à Zurich et à Bâle, française à Genève, — dans ces colonies, fortement constituées, ayant des influences partout, jusque dans la politique et dans la presse, — nous étions d'accord pour voir un danger imminent, nous comparions volontiers et non sans motif le sort futur de la Suisse au sort du Transvaal¹. Il semble que nous ayons oublié tout

¹ Il est utile de rappeler certains chiffres. En 1910, la population totale et stable de la Suisse s'élevait à 3 741 971 habitants. Or, sur ce nombre, il y avait déjà 552 611 étrangers, soit le *septième* de notre population totale ou, exactement, le 14,8 %, ce qui représente le chiffre le plus fort de population étrangère établie dans un Etat européen. A la veille de la guerre, on comptait : 61 872 Allemands à Zurich 42 291 Allemands à Bâle, 41 600 Italiens dans le Tessin et 21 310 à Genève, enfin 37 688 Français à Genève. Le 8 juillet 1914, le *Journal français* publiait la liste des sociétés françaises de Genève : il y en avait 53 parmi lesquelles il faut relever 19 sociétés politiques et 4 sociétés militaires.

cela ; il semble que le péril allemand nous ait complètement hypnotisés. Il est le plus grand, certes, mais il n'est pas le seul : il y a encore les deux autres contre lesquels nous devons réagir. Réaction beaucoup plus difficile, il est vrai, étant donné les sympathies que nous avons tous pour une cause qui se confond en grande partie avec celle du droit et des petits peuples, avec notre cause à nous par conséquent. Mais, précisément, certaines influences, fortifiées par ce prestige, pourraient devenir plus tard dangereuses.

En tout cas, les attitudes extrêmes prises, en Suisse alémanique et en Suisse romande, par beaucoup de nos compatriotes, ne prouvent-elles point que nous ne sommes pas complètement à l'abri des influences étrangères, comme l'exigent à la fois notre intérêt national et les intérêts de l'Europe ?

Ce que nous pouvons accomplir de plus utile, durant la crise actuelle, et pour l'avenir, c'est, avant de prendre parti, travailler à nous mettre à l'abri de ces influences, à nous en purger, à en purger surtout notre presse¹. N'oublions pas que les étrangers qui vivent dans notre demeure et que nous sommes heureux d'hospitaliser, exercent sur nous, consciemment ou inconsciemment, une action journalière et toujours dissolvante. Ils agissent sur nous par leurs gazettes, leurs mœurs, leurs opinions, leurs conversations. Car les belligérants ont un intérêt, un intérêt primordial, à influencer l'opinion des neutres afin de s'en servir, et tous le font. Il y a propagande. Or, cette propagande étrangère, d'où qu'elle vienne, use surtout de ces deux moyens : nous diviser, nous opposer les uns aux autres, Suisses français et Suisses alémaniques ; et répandre de faux bruits, des histoires invraisemblables. Soyons donc sur nos gardes. Demain il serait peut-être trop tard.

Car, — et je cite encore une fois M. Georges Wagnière²,

¹ Remarquons en passant combien la clientèle étrangère de nos grands journaux s'est augmentée depuis la guerre : hommage mérité rendu à leur sérieux et à leur souci d'exacte information, — hommage peut-être dangereux pour leur indépendance.

² Article cité.

— « il y a une autre forme de danger qui nous a été révélée par la guerre. C'est l'opinion étrangère qui s'implante chez nous dans toute la Suisse et se substitue à une opinion nationale. On juge tout à travers l'opinion de l'étranger, même la patrie. Et en épousant tous les sentiments de l'étranger, ses ambitions, ses haines, ses rancunes, on adopte fatalement cette part d'erreur que la haine engendre toujours aveuglément. Dès lors nos opinions perdent leur valeur. Il leur manque la seule condition pour qu'une opinion se fasse entendre, *c'est d'être indépendante*. Ce sont des voix étrangères qui s'ajoutent à tant d'autres, mais sans les mêmes causes, ni les mêmes risques. »

C'est pourquoi, tant que dureront les hostilités, il y a un grand intérêt national à ce que nous suspendions, ou du moins réduisions au strict nécessaire, nos relations intellectuelles avec l'étranger, particulièrement nos relations universitaires. Précisément parce que nous avons, nous, une forme essentielle de notre indépendance à défendre : notre *indépendance intellectuelle*. En France, en Allemagne, en Italie, les universités, les écoles, les revues sont devenues des foyers de propagande. Les écrivains et les professeurs les plus illustres se conduisent en belligérants. Leurs opinions pèsent sur les nôtres de tout le poids de leur autorité. La littérature, la science et l'enseignement sont les auxiliaires de la politique. Nous assistons à une guerre de plume et de parole contre laquelle nous devons garder les frontières de notre esprit. A plus forte raison, n'allons point fournir à ces belligérants de la pensée des arguments et des armes, — surtout des arguments et des armes contre nous¹.

* * *

Ceci m'amène à parler des journaux, de nos journaux suisses, de notre presse. Car, il faut bien avoir le courage

¹ Quand un Suisse allemand ou un Suisse romand va faire étalage à Constance, à Berlin ou à Paris, de sa ferveur germanophile ou francophile, il commet un manque de tact ; — quand, dans une grande revue étrangère, il se permet de critiquer l'attitude de notre gouvernement afin de flatter les lecteurs, il se conduit en courtisan ; — enfin, quand il imprime, à l'étranger et pour l'étranger, tout un livre dirigé contre nos Confédérés, rempli de griefs imaginaires, d'histoires incontrôlées et d'injures, il perpètre une petite trahison.

de l'avouer, notre presse n'a point su toujours se maintenir à la hauteur de sa tâche; à bien des égards, la crise actuelle a été pour elle, malgré les exceptions, une véritable *faillite morale*. Elle aurait pu et dû créer, guider l'opinion publique, elle aurait pu et dû faire prévaloir avant tout l'intérêt général. Elle n'a contribué, malheureusement, qu'à nous diviser et à nous faire trop souvent oublier notre pays.

Au début de la crise, la presse de la Suisse alémannique a commis la première erreur: celle d'embrasser le parti de l'Allemagne avec une ardeur de belligérant. Des causes naturelles, et quelques-unes fort légitimes, expliquent, nous l'avons dit, cette attitude. Néanmoins ce fut une lourde faute et le point de départ de nos divisions¹. Mais la presse suisse romande nous semble avoir eu un sentiment plus vif de nos intérêts nationaux. Elle craignait avec raison qu'une complète victoire allemande n'eût pour conséquence notre absorption économique d'abord, politique ensuite. La violation de la neutralité belge nous a vivement émus, nous nous sommes dit: *Res nostra agitur*. Seulement, il faut bien l'avouer, parti de prémisses très justes, ce mouvement est en train de dégénérer complètement, au point de devenir par endroit périlleux pour notre intégrité nationale. Tandis que la presse suisse allemande, à commencer par les grands journaux, se ressaisit, évolue lentement mais sûrement, l'exaspération d'une certaine presse s'accroît chez nous jusqu'à l'aveuglement. La haine de tout ce qui est germanique a dépassé les limites raisonnables et la réaction contre le militarisme prussien risque fort de tourner en antimilitarisme tout court².

Ce qui frappe surtout, en lisant tel ou tel petit journal, c'est le manque d'intelligence, de sang-froid, de sens critique. Ce sont les passions et les instincts qui mènent et que favorise la médiocrité. Ajoutez l'insuffisance du style et de la forme: de là toutes ces violences et toutes ces injures que

¹ Raison de plus pour relever l'excellente et impartiale attitude des grands journaux le *Bund*, les *Basler Nachrichten* et la *Neue Zürcher Zeitung*, qui est un modèle d'information.

² Signalons un excellent article paru dans la *Revue* de Lausanne, 8 mars 1915.

tant de braves gens prennent pour de la rhétorique, de la haute littérature et du lyrisme. Enfin nous constatons une extrême crédulité, une crédulité de vieilles femmes à l'affût d'histoires macabres, de bruits incontrôlés et incontrôlables, qui finissent par énerver et par affoler l'opinion.

Or, nous devons nous souvenir que la Suisse est conduite par ce qu'on appelle un « gouvernement d'opinion », comme toutes les démocraties. La force ou la faiblesse du pouvoir central vis-à-vis de l'étranger, dépend de l'opinion publique. Plus celle-ci sera unanime, calme et consciente, plus le pouvoir central sera en mesure de faire respecter notre indépendance et prévaloir nos intérêts. Mais aux yeux de l'étranger, qui représente l'opinion publique ? La presse. Ce que nos journaux disent, est recueilli, commenté, exploité par les belligérants à leur profit et le plus souvent contre nous et, quand le moment sera venu, chacun d'eux s'en prévaut, soyez-en sûrs ¹.

¹ Nous parlons en connaissance de cause, car nous avons fait une expérience personnelle qui a été décisive. Durant plusieurs semaines, nos fonctions nous ont astreint à lire chaque jour tous les journaux de la Suisse romande. Ce fut, pour ne pas dire plus, une grosse désillusion.

Nous ne faisons d'ailleurs aucun effort pour reconnaître combien la censure a été mal organisée chez nous, et combien elle s'est montrée au-dessous de sa tâche. Elle a souffert dès le début du manque d'ordre et par conséquent de méthode. Jamais les rapports du *Bureau de la presse* et des censeurs avec le Département politique, l'Etat-major et le Service territorial, qui a dans ce domaine des compétences, n'ont été exactement définis. De là, tant de maladresses qui ont parfois donné l'impression de l'arbitraire. Nous avons la conviction que si, dès le début, on avait édicté des principes précis d'ordre politique et moral et qu'on les eût portés à la connaissance du peuple, chacun se serait soumis avec la meilleure volonté du monde et l'on aurait évité bien des frottements et bien des conflits. En tout cas, il aurait fallu se décider entre deux méthodes : la *méthode libérale* ou la *méthode autoritaire*. On a pris un moyen terme qui a tous les inconvénients de l'une et de l'autre.

Notre peuple tient essentiellement à ce que la liberté d'opinion soit respectée. Mais il est assez raisonnable et possède assez, dans son ensemble, de maturité politique, pour comprendre que, dans les circonstances actuelles, cette liberté d'opinion a des limites : d'une part, les mesures imposées par les circonstances ; d'autre part, la liberté des opinions d'autrui. « J'ai le droit de dire mon opinion, écrivait M. Charles Borgeaud, le premier septembre 1914, dans le *Journal de Genève*, j'ai le droit de dire mon opinion, de manifester mon sentiment. Mais, si cette opinion, si ce sentiment heurtent nécessairement ceux des compatriotes soumis à d'autres influences intellectuelles, dans une autre région de mon pays, j'ai le devoir de l'exprimer de telle sorte, si je tiens à le faire publiquement, qu'ils puissent l'accepter comme l'expression réfléchie, désintéressée, d'une façon de penser et de sentir, contraire, il est vrai, à leur manière de voir à eux, mais exactement renseignée, d'un confédéré dont

* * *

La neutralité, cinquième raison, est encore exigée de nous par *notre mission internationale*. Nos grands devoirs internationaux, ces devoirs dont l'accomplissement est l'honneur de la Suisse et la justification de son existence, nous ne pouvons, en effet, les remplir que si nous gardons la confiance absolue de tous les belligérants. Je parle ici de ceux que nous impose la charité, l'humanité : elle nous les impose, sans distinction, à l'égard de toutes les souffrances, de toutes les victimes que la guerre jette sur nos chemins. Devant ces victimes et devant leurs souffrances, nous devons imposer silence à toutes nos sympathies et nous découvrir avec le même respect.

Car un pays, qu'il le veuille ou non, ne vit pas pour soi seulement; il est une partie dans un ensemble, un membre dans un organisme. Il a donc une fonction à remplir et, s'il est vrai qu'en temps normal il la remplit naturellement, presque sans y songer, en temps de crise, surtout lorsqu'il s'agit de cette crise qui bouleverse l'Europe, sa fonction doit lui apparaître comme sacrée; il doit la raisonner et la contrôler, s'efforcer de la rendre encore plus utile, plus productive encore.

ils sentent que la main est toujours, sera toujours, quoi qu'il arrive, dans la leur..... Et si je ne m'en sens pas capable, mon devoir est de me taire. La cause de la vérité elle-même, de l'humanité et de la patrie que nous avons l'inestimable privilège de pouvoir invoquer à la fois, l'exige. »

Raisonnons un peu, sans passion, sans esprit d'opposition et de méfiance : la Suisse a déclaré sa neutralité, c'est la volonté unanime de notre peuple; — au Conseil fédéral incombe la mission de la faire respecter à l'extérieur comme à l'intérieur, vis-à-vis des Suisses comme (nous l'oublions souvent) vis-à-vis de l'Europe et des puissances garantes (parmi lesquelles, ne l'oublions pas non plus, figurent encore, au même titre que les autres, l'Allemagne et l'Autriche); — neutralité, tant que durera cette guerre, est synonyme d'indépendance. — Mais ici s'impose l'obligation de définir, dans la pratique journalière, notre neutralité, de fixer une ligne de conduite. — Non seulement pour l'Etat, mais encore, répétons-le, pour le citoyen, puisque nous sommes en démocratie. — Qui donc a la compétence de définir cette pratique, de fixer cette ligne de conduite ? — Ce n'est ni Pierre, ni Paul, ni vous ni moi, qui ne sommes pas directement responsables; — ce ne peut être que l'autorité responsable, dans l'espèce le Conseil fédéral. — Ayant le devoir et la responsabilité, il a par conséquent le droit d'avertir ceux qui dépassent, dans un sens ou dans un autre, la ligne de conduite tracée par lui, et, s'il le juge à propos, de sévir. — Le principe de la censure est donc inattaquable en temps de guerre, si les méthodes et les moyens prêtent le flanc à la critique.

L'exercice de notre neutralité, c'est une fonction de ce genre, puisqu'elle est dans « les intérêts de l'Europe entière ».

C'est pourquoi, non seulement dans le domaine philanthropique, mais encore dans le domaine intellectuel et moral, nous devons agir, non en belligérants, mais en intermédiaires, non en démolisseurs, mais en reconstructeurs. Nous devons garder pour nous, absolument, le bénéfice de l'impartialité. Nous ne devons pas nous laisser entraîner par des affinités de race ou par la communauté de langage. Ce que nous devons fortifier en nous, c'est à la fois l'*esprit suisse* et l'*esprit européen*, — cet esprit européen, la plus constante et la plus glorieuse de nos traditions intellectuelles. Car c'est à nos « intellectuels » que je m'adresse maintenant pour leur dire ceci : au-dessus de la Suisse, il n'y a pas, il ne doit pas y avoir que l'Allemagne, l'Italie ou la France ; au-dessus de la Suisse, il y a l'Europe. Plus que jamais, nous devons sentir l'identité affirmée par le traité de Paris entre notre intérêt national et l'intérêt européen. Elle transforme notre neutralité, elle en fait une neutralité *positive* ; même dans ses obligations les plus négatives en apparence, même dans ses restrictions et dans ses contraintes, la neutralité, si nous la comprenons de cette manière, nous libère des instincts et des haines, élève nos cœurs, éclaire nos esprits ¹.

IV

Les cinq raisons d'être neutres que je viens de vous exposer, ont, à mes yeux du moins, la valeur de principes indiscutables. Elles sont pour ma conscience de patriote un impératif catégorique. Mais il en est une dernière, — transitoire, — qui nous est imposée par les circonstances politiques dans lesquelles se trouve notre pays.

* * *

Nous devons, en effet, ne jamais perdre le sens des réalités et surtout songer à *l'avenir*. La guerre actuelle nous épargnera-

¹ Nous renvoyons, une fois de plus, à notre brochure déjà citée, car elle complète ces pages et leur donne leur sens entier et intégral.

t-elle? On peut l'espérer, mais nous n'en sommes point absolument sûrs. A y réfléchir, notre situation est exactement la même qu'au mois d'août; pour entendre le canon et pour voir la fumée des batailles, il suffit d'aller à Porrentruy ou à Bâle. Il faut laisser une marge à l'imprévu. Songeons que, depuis l'entrée en lice de l'Italie, nous sommes encerclés dans le feu, isolés au milieu de la tempête. L'idée de la guerre doit donc être sans cesse présente à nos yeux, et cela implique le devoir de tenir notre armée prête.

Mais nous devons songer aussi à l'heure des *règlements de comptes* : elle pourrait être plus dangereuse pour nous que celles du mois d'août ne le furent. D'abord, les négociations, — longues et laborieuses, — accentuant les divergences entre les peuples, risqueront à leur tour d'accentuer nos divergences de sympathies. Puis, quel rôle jouerons-nous, ou nous fera-t-on jouer, et de quel poids pèserons-nous dans la balance? Et comment nos intérêts vitaux seront-ils représentés, défendus? Soyons bien persuadés que la carte de l'Europe sera remaniée, non par des théoriciens, des intellectuels, des utopistes, mais par des généraux et des diplomates. Je ne dis point cela pour vous alarmer, mais pour que nous demeurions tous dans l'attitude qui doit être la nôtre : celle d'une sentinelle vigilante qui sait par cœur et comprend sa consigne, qui se tient debout à la frontière, surveillant l'horizon, le fusil à l'épaule, les yeux ouverts et la bouche close. Calme et confiance : ainsi devons-nous demeurer dans l'attente jusqu'à la conclusion définitive de la paix.

Nous devons penser aussi que le conflit actuel peut recéler dans ses flancs de nouveaux conflits auxquels nous échapperons moins facilement peut-être qu'au premier. Nous devons penser enfin à la formation de nouveaux et vastes groupements économiques dans lesquels nous serons sans doute sollicités d'entrer et dans lesquels nous serons peut-être obligés d'entrer, si nous voulons vivre. A ce moment-là, nous aurons besoin plus que jamais d'avoir une opinion publique unanime qui se laissera guider, uniquement, par l'intérêt général. C'est alors que le sang-froid et l'objectivité nous seront nécessaires,

et qu'il nous faudra des hommes clairvoyants, désintéressés, réfléchis.

Nous comprendrions tout cela, si nous avions un peu de *sens historique*. Si nous connaissions bien notre histoire, — et notre grand Jean de Müller appelle l'histoire : « Un magasin d'expériences à l'usage de la politique », — nous saurions que la Suisse n'est pas une abstraction, que sa neutralité ne la place point en dehors du temps et de l'espace. La Suisse est une terre et des hommes; elle est un Etat comme les autres, au centre de l'Europe, en contact étroit avec de grandes nations dont le poids pèse sur nous lourdement. Jamais nous n'avons pu demeurer à l'abri des conflits qui ont déchiré le monde : ils nous ont parfois atteints les derniers, ils nous ont parfois atteints indirectement, mais ils ont toujours fini par nous atteindre.

En voulons-nous des preuves ? Notre histoire en fourmille. La Suisse elle-même est née d'un grand mouvement européen au moyen-âge : *l'émancipation des communes*. L'autonomie des Waldstätten peut être envisagée comme un épisode des luttes entre Guelfes et Gibelins. Nous avons été divisés par la Réforme, ébranlés par la guerre de Trente ans, ensanglantés par celle des Paysans, menacés par le duel pour l'hégémonie entre les rois de France et les Habsbourg ; au moment de la succession d'Espagne, nous avons eu notre frontière violée par Mercy et le prince Eugène. Si, en 1792 et en 1793, nous avons été épargnés à peu près par la Révolution, les armées du Directoire nous ont envahis en 1798 et en 1799 notre sol est devenu le théâtre de la guerre européenne. Or, les cruautés perpétrées par les Allemands en Belgique ne sont pas plus atroces que les sanglants exploits commis dans les Petits Cantons par cette XIV^e demi-brigade composée de repris de justice et dont le souvenir terrifiant est resté si vivace chez nos confédérés de la Suisse primitive¹. Et pourtant, ces généraux

¹ Les Suisses allemands surtout ont eu à souffrir de l'invasion et de la guerre en 1798 et 1799 : ils ne l'ont pas oublié ; peut-on oublier si vite de telles épreuves ? Voilà pourquoi certaines manifestations publiques où il nous est arrivé de chanter dans les rues cette *Marseillaise* au son de laquelle leurs pères furent égorgés, ont-elles provoqué chez eux une réprobation bien légitime.

et ces soldats qui violèrent notre neutralité après l'avoir reconnue, combattaient, ils ne cessaient du moins de le proclamer, au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité universelles, et ils prétendaient affranchir les peuples!... Enfin, de 1813 à 1815, nous avons été de nouveau envahis, nous avons dû subir les violents contre-coups des dernières guerres napoléoniennes.

V

Pour conclure, je voudrais résumer les convictions personnelles que je viens d'exposer :

Un pays n'est pas une abstraction, mais une réalité concrète, vivante : une terre et des hommes, — une histoire, — des biens durables auxquels sont attachées des milliers, des millions d'existences.

De tout cela, nous sommes les dépositaires responsables. Nous sommes responsables de notre patrie vis-à-vis de nos pères qui nous l'ont faite et nous l'ont léguée, vis-à-vis de nos enfants auxquels nous devons transmettre au moins intact cet héritage.

Notre génération n'est pas plus libre qu'un anneau dans une chaîne.

Nous n'avons pas le droit de sacrifier la Patrie à nos égoïsmes, à nos individualismes, à des générosités mal comprises, à des idées, si nobles qu'elles soient. A une idée, nous ne pouvons sacrifier que nous-mêmes.

Pour ceux qui ont besoin d'idéal et que tourmente leur conscience :

Il n'y a point d'idéalisme fécond sans des racines qui plongent solidement dans les réalités. L'excès d'idéalisme est aussi dangereux que le matérialisme.

A distance égale entre l'individu et l'humanité, la Patrie est un espace normal et naturel ménagé entre le trop vaste et le trop restreint.

Nous n'avons charge d'âmes que vis-à-vis de notre prochain : or, notre prochain, ce sont d'abord nos compatriotes.

Travailler pour la Patrie, c'est le moyen le plus sûr de travailler pour l'humanité tout entière.

Soyons de bons Suisses : nous serons de bons Européens. Nous le serons sans orgueil, sans outrecuidance, sans avoir besoin de prophétiser, ni de lancer des anathèmes.

N'a-t-on pas défini la Suisse : « Une petite Europe réconciliée avec elle-même » ?

Pour ceux qui s'indignent et veulent juger :

Ce n'est point la guerre qui est impie, mais la haine.

Si nous voulons juger un peuple, il faut le prendre dans toute son étendue et dans tous les siècles de son existence, avec tous ses hommes et toutes ses œuvres.

Mais alors quel peuple échapperait à une condamnation ?

Et ne devrions-nous pas nous condamner nous-mêmes ? Et c'est peut-être par là qu'il faudrait commencer.

On nous jugera d'après nos actes, non d'après nos jugements.

La plus belle des paroles ne vaut pas maintenant le plus humble des actes.

Les vrais devoirs sont les plus immédiats et les plus simples.

Travailler en silence est notre salut.

Que disait, en 1725, le vieux Béal de Muralt ? « C'est déjà servir sa patrie que de répandre, autant qu'on peut, la probité et le calme ; mais c'est lui faire du bien surtout en ce que par là on donne au public un exemple de désintéressement, qui est peut-être la chose dont il a le plus de besoin... »

Comment travailler pour notre pays ?

Un pays se doit à lui-même d'exister : défendre son existence est son premier devoir.

Il la défend par deux forces : l'armée, force extérieure ; le patriotisme, force intérieure.

Tant que durera cette guerre, l'existence de notre pays sera menacée ; tant qu'elle sera menacée, nous devons avant tout organiser la défense.

La guerre est une réalité dont nous ne devons jamais perdre le sens, une possibilité immédiate qui doit être sans cesse présente à nos yeux.

Jusqu'à la conclusion définitive de la paix, nous devons en faire notre souci dominant, presque une idée fixe.

Le peuple suisse est souverain; chaque citoyen est membre du souverain; chaque citoyen a donc une part de responsabilité.

Il faut donc qu'il fasse passer maintenant ses devoirs avant ses droits; il faut qu'il s'impose une discipline civique et consentie, analogue à la discipline militaire :

subordonner toute la politique intérieure du pays, — c'est-à-dire son attitude personnelle, — aux nécessités de la politique extérieure ;

subordonner à l'intérêt général tous les autres intérêts, personnels, professionnels, de parti, de lieu, de canton ;

satisfaire avant tout aux exigences de la défense nationale; se placer résolument derrière les autorités responsables: après, son loyalisme rendra sa liberté d'action d'autant plus grande et ses revendications d'autant plus légitimes ;

enfin consolider l'union des Confédérés en recherchant, non ce qui les divise, mais ce qui les unit.

L'existence de la Suisse est à ce prix.

Un pays doit non seulement défendre, mais encore justifier son existence :

Il la justifie en gardant intacts son caractère national, son esprit, sa conscience.

Il la justifie en accomplissant dans le monde sa mission qui est d'être ce qu'il est, de faire ce que nul autre peuple ne pourrait faire à sa place.

Il la justifie en remplissant tous ses devoirs internationaux et en rendant son existence utile, indispensable aux autres peuples.

Il ne faut pas seulement juger, mais reconstruire.

Aucun peuple ne saurait se passer des autres peuples.

Un pays justifie enfin son existence en étant fort sans être une menace, en mettant d'accord ses intérêts et le droit, son honneur et la justice, l'ordre et la liberté, la tradition et le progrès.

Pour la durée de la guerre :

Ne nous fier qu'à nous-mêmes.

Le traité de Paris ne nous garantit rien en soi : un papier n'est pas un bouclier.

Considérer pourtant la stricte observation de notre neutralité comme la garantie la plus efficace de notre existence et sa justification la plus sûre.

Cette neutralité nous oblige doublement, vis-à-vis de la Suisse et vis-à-vis de l'Europe :

Elle nous oblige à réagir contre toute influence étrangère.

Elle nous oblige à garder la confiance de tous les belligérants.

Elle nous oblige à sauvegarder l'inviolabilité de notre territoire par la force des armes.

Elle nous oblige à travailler pour les intérêts de l'Europe, et non pour ceux de telle ou telle puissance voisine.

Elle oblige, par conséquent, chacun de nous à une réserve calme et digne dans l'expression extérieure de nos sympathies même les plus légitimes.

Nous ne pouvons donner à cette neutralité une interprétation personnelle, suivant nos convictions intimes, nos sympathies, nos opinions sur la guerre.

Nous sommes liés par un texte formel : celui du Traité de Paris.

Nous le sommes d'autant plus que c'est nous-mêmes qui l'avons rédigé, qui avons défini notre neutralité, qui l'avons librement demandée, consentie librement.

Nous sommes liés par notre signature, par l'honneur, par le respect des traités.

Donc, tant que va durer cette guerre, nous devons raisonner sans cesse notre attitude. On raisonne avec sa raison, on ne raisonne point avec ses sentiments, ses passions, ses instincts.

Ou neutres — ou belligérants.

Il n'y a point d'intermédiaire.

Si nous devons être neutres — et nous le devons — acceptons toutes les obligations de la neutralité, sans réserve.

On ne peut être à la fois Français et Suisse — Allemand et Suisse — Italien et Suisse.

On ne peut servir deux causes sans trahir l'une ou l'autre, ou les deux.

L'amour de la Patrie est impérieux, exclusif.

Le patriotisme ne se discute pas, parce qu'on ne discute pas son devoir.

En 1798, au moment où la vieille Suisse divisée, — politiquement impuissante, désarmée militairement, — était envahie, allait devenir l'enjeu de la guerre européenne; au moment où l'on pouvait désespérer de tout, — un des rares hommes en qui survivait l'esprit national, l'historien Jean de Müller alla rendre visite au doyen Bridel, l'un des pères de l'helvétisme. C'était à Château-d'Œx, au milieu de ces montagnes où l'âme de la Patrie s'était pour ainsi dire réfugiée: *Ex Alpibus salus patriae*, s'écriait alors le vieux Bridel. Les deux hommes causèrent longtemps entre eux de la guerre, de la Suisse asservie et ruinée. Il semblait qu'il n'y avait plus rien à faire, plus aucune aube à l'horizon... Et, comme le pasteur de Château-d'Œx avait besoin d'un réconfort et d'un conseil, Jean de Müller écrivit, avant de partir, sur la page blanche d'un album, ce vers de Corneille que nous pouvons tous prendre pour notre devise:

Faisons notre devoir et laissons faire aux dieux.

Genève, printemps 1915.

G. DE REYNOLD

